

Gamme **PHYTOSAN**

TRAITEMENT DES ESPACES VERTS



ENGRAIS GAZON

A base de cyanamide

Les +

- **Une triple action :**
 - Fertilisation équilibrée sur une période de 2 à 3 mois.
 - Apport calcique bénéfique à la structure du sol.
 - Empêche le développement des mousses.
- Facilité d'emploi grâce à une granulométrie fine, régulière et sans poussière.



DOSES D'EMPLOI

250 kg/ha soit 25 g/m² appliqués à la main, en évitant les recroisements et les surdosages et ce, 3 à 4 jours après une tonte.

Gamme **PHYTOSAN**

TRAITEMENT DES ESPACES VERTS



ENGRAIS GAZON A base de cyanamide

► **COMPOSITION**

16% d'azote (N) dont :

- 13,3% N azote cyanamidé
- 0,4 % N azote nitrique
- 1,6 % N azote ammoniacal
- 0,7 % N azote uréique

* **3% d'anhydride phosphorique (P2O5)** dont 2,5 % soluble dans le citrate d'ammonium.

* **6 % d'oxyde de potassium (K2O)** soluble dans l'eau.

* **26 % d'anhydride sulfurique (SO3).**

* **36 % d'oxyde de calcium (CaO)**

Teneur en cyanamide : 66,5%

► **UTILISATION**

Fertilisation des gazons de graminées.

► **MODE D'ACTION/EFFICACITE**

L'ENGRAIS GAZONS à base de cyanamide est un engrais complet :

Il favorise l'enracinement et apporte l'ensemble des éléments nutritifs nécessaires à la pousse lente et régulière des gazons. Il possède une action reverdissante.

La cyanamide de chaux qu'il contient présente plusieurs avantages :

- Sa fonction azotée, qui est libérée progressivement, est très peu lessivable d'où moins de risque de pollution de la nappe phréatique.
- La cyanamide calcique lutte efficacement contre les champignons pathogènes et détruit les larves de tipules.
- Elle contribue au maintien de la structure des sols, permet aussi de diminuer l'acidification des sols en remontant leur pH et possède de ce fait, une action qui empêche le développement des mousses.

► **MODE D'EMPLOI**

1) Epoque d'utilisation :

De préférence au début du printemps et à l'automne sur sol humide.

2) Dose d'emploi préconisée :

250 kg/ha soit 25 g/m² appliqués à la main, en évitant les recroisements et les surdosages et ce, 3 à 4 jours après une tonte.

3) Précautions d'emploi :

- Ne pas utiliser sur jeunes gazons (attendre la 4^{ième} tonte).

- Tenir les animaux domestiques à l'écart des lieux traités et ne pas tondre les 3 jours suivant l'épandage.

- Ne pas appliquer par forte chaleur ou par grand froid.

Si la température est supérieure à 20°C, prévoir un arrosage après l'épandage.

- Ne pas confectionner de compost avec les déchets de tonte.

► **CONDITIONNEMENT**

- Sac de 25 kg
(Code article : 43382/25)



Hygiène
&
Nature

12, boulevard Eiffel • BP 86 • 21603 Longvic Cedex • Tél. : 03 80 68 45 20 • Fax : 03 80 68 45 21

Site web : www.hygiene-et-nature.com

Janvier 2012

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

